



DESCRIPTION DES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Ce que les résidences offrent à l'artiste :

- L'accès à l'Atelier de production pour une durée consécutive d'un (1) mois;
- Un cachet d'artiste de 600 \$CA;
- Un crédit de 100 \$CA au Magasin de l'Atelier Circulaire;
- L'aide technique d'un imprimeur chevronné et/ou un encadrement professionnel (25 heures)

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un court texte de démarche artistique générale de l'artiste et du projet en particulier;
- Une description technique du projet à réaliser;
- 10 à 15 images d'oeuvres (fichiers format JPEG, RVB, d'environ 1024 x 768 pixels);
- Une liste descriptive des images indiquant le titre, l'année, le médium et les dimensions des oeuvres;
- Un curriculum vitae d'artiste et une courte biographie.

Au besoin, de la documentation vidéo ou sonore peut être envoyée via des liens Vimeo, Youtube ou Soundcloud.

TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

Par courriel :

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier à candidature@ateliercirculaire.org, avec l'objet Résidence d'artistes.

Cette bourse est rendue possible grâce au soutien des philanthropes et amis de l'Atelier Circulaire qui souhaitent offrir cette bourse annuellement.



Date limite de soumission: 31 octobre de chaque année

Période de résidence: Avril à mars de l'année suivante

(Ex: Soumission jusqu'en novembre 2018 pour résidence entre avril 2019 et mars 2020)

Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation suite à l'envoi de ce formulaire ou si vous rencontrez des problèmes à l'une des étapes de transmission du dossier, n'hésitez pas à nous contacter à communication@ateliercirculaire.org.